

Rimouski, le 7 avril 2017

Objet : Implantation d'un portail pour les parents

Chers parents,

Afin de vous permettre de faire un meilleur suivi de votre enfant et d'arrimer les pratiques d'encadrement et de communication pour les élèves, la Commission scolaire des Phares a procédé à la mise en place d'un nouveau portail-parents. Cet outil vous permettra d'observer, en temps réel, le développement social et pédagogique de votre enfant. Ainsi, vous aurez accès à des informations telles que l'horaire, les bulletins, le transport et les absences de votre enfant. Vous pourrez également récupérer l'état de compte et les messages de l'enseignant ou l'établissement.



Lors de l'inscription en ligne, vous avez créé un compte avec l'adresse courriel fournie à l'école et un mot de passe que vous avez choisi. Votre accès au portail se fait avec les mêmes identifiant et mot de passe au lien suivant : <https://portailparents.ca/accueil/fr/> et également accessible à partir du site web de l'école Paul-Hubert à l'adresse suivante : <http://ph.csphares.qc.ca/parents.php>

Si vous n'avez pas créé de compte lors de l'inscription, il vous faudra le faire en suivant la [marche à suivre disponible sur le site de la commission scolaire](#).

N'hésitez pas à communiquer avec nous si vous avez des commentaires ou questions en lien avec l'utilisation de cet outil. Nous espérons sincèrement que la mise en place de cette plateforme répondra à vos besoins d'accès à l'information.

Merci de votre collaboration!

Yann Normand
Directeur